— *Fête nationale du 14 juillet.* — M. le préfet vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les sous-préfets et maires du département :

« Lille, 26 juin 1883.

» Messieurs, la France va célébrer pour la [illegible] de notre fête nationale, le 14 juillet.

» Les budgets communaux prévoient généralement un crédit suffisant pour donner la solennité et l'éclat désirables à cette manifestation patriotique. Pour les quelques communes qui peuvent faire exception, j'autorise une réunion spéciale des Conseils municipaux pour en délibérer.

« Les monuments publics seront pavoisés et illuminés. Je prendrais les dispositions nécessaires, en ce qui concerne les édifices départementaux. Pour les églises et presbytères, je vous prie de vouloir bien vous reporter à la circulaire de M. le Ministre de la Justice et des Cultes, en date du 14 juin 1883, insérée au Recueil des Actes de la Préfecture de la même année, page 150, laquelle contient également des instructions relatives à la sonnerie des cloches.

» Comptant sur votre procédé[illegible], j'attache la plus grande importance à ce que le matin du 14 juillet, des distributions exceptionnelles soient faites aux personnes secourues ou assistées. Je prie MM. les maires de vouloir bien se concerter dès maintenant, à cet égard, avec les administrations charitables.

» Je recevrai avec le plus grand intérêt les communications que vous voudrez bien m'adresser concernant la célébration de notre Fête nationale.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Préfet du Nord,*

» Jules CAMBON. »

DUNKERQUE. — La *Jeune France* est rentrée dimanche soir, à 7 h. 1/2, de son excursion à Margate (Angleterre). La réception par les Anglais a été au-dessus de tout ce qu'on pouvait prévoir. Enthousiasme indescriptible, lunch d'un luxe inouï, exécution parfaite du concert, rappels, bravos, navires ponts ou devant de celui qui portait la Société, salves d'artillerie, des milliers de spectateurs sur la jetée, ovation immense, etc., rien n'a manqué dans cette magnifique excursion.

M. le maire Bayly a souhaité l'union perpétuelle des deux pays, et M. Bassaert, président de la Société, a porté le toast à la Reine.

Le *God save the Queen*, chanté à diverses reprises par la Société, a poussé au paroxisme les acclamations des Anglais.

Toute la ville de Margate était pavoisée aux couleurs françaises et avant le départ le maire a voulu venir dire à bord au revoir à la *Jeune France*.

Le concert était donné au profit de la caisse des naufragés de Margate et Mme Gray, la donatrice d'un des canots de sauvetage de Dunkerque, a fait tout exprès le voyage de Londres à Margate pour y assister.

Tous, Anglais et Français, ont été enchantés de la fête et se sont bien promis de la renouveler.

DUNKERQUE. — Malade déjà depuis longtemps, l'agent de police Lammens, âgé de 28 ans, s'est affaissé tout à coup, rue Emmery et le sang s'est mis à sortir à flots de sa bouche.

Porté dans une pharmacie voisine, Lammens a rendu le dernier soupir en y arrivant.

ECOLE DES MINEURS DE SAINT ETIENNE. — Les examens pour l'admission à l'Ecole des mineurs de Saint-Etienne auront lieu dans le département du Nord, savoir :

A Lille, devant M. Olry, ingénieur ordinaire des mines, du 6 au 15 juillet ;

A Valenciennes, devant M. Berthet, ingénieur ordinaire des mines, du 16 au 12 du même mois.

SAINT-AMAND. — Une réception splendide a eu lieu aujourd'hui, à cinq heures du soir, pour la rentrée des pompiers amandinois, rapportant de Bethune :

Le prix d'honneur, et le 2e prix de manœuvre.

CHAVELINES. — La petite Fournier, âgée de près de 2 ans, fille de M. Fournier-Fournier, maître au Grand-Fort-Philippe, était sur la rue avec sa sœur, plus âgée qu'elle. Cette dernière voulant s'esquiver, traversa précipitamment la rue, mais la plus jeune, la voyant partir, voulut la suivre.

Malheureusement elle se heurta au trottoir et tomba. Au même moment arrivait la voiture de M. Corne, négociant armateur audit hameau et dans laquelle se trouvait quelques personnes. Aucune de ces personnes ne vit l'enfant. Le cheval continuant sa marche, donna à la pauvre enfant, un tel coup de pied sur la tête, qu'elle en est mort quelques instants après.

Les parents sont au désespoir.

FONTAINE AU PIRE. — *Le mystère de Fonta'ne-au-Pire.* — Hier, les autorités de Caralères sont venues à Fontaine pour continuer les recherches. On espère toujours un bon résultat, car tout fait supposer que Lenotte aura dû faire des aveux.

Beaucoup de personnes de la commune sont appelées devant M. le juge d'instruction et l'on croit, sous toutes réserves, qu'il y en plusieurs qui se seraient aperçu de certaines choses prouvant la culpabilité de Lenotte, ce qui serait fort à désirer, car ce n'est que par terreur qu'elles n'ont pas, jusqu'ici, osé dévoiler ce qu'elles ont vu.

AVESNES. — Un cruel accident est arrivé dimanche dernier, vers sept heures du matin.

Le jeune Eugène Morlez, âgé de dix huit ans, fils unique de l'inspecteur des écoles primaires ayant manifesté l'intention de prendre un bain, sa mère, en lui défendant d'aller à la rivière, lui remit de l'argent pour se rendre à l'établissement, rue de Mons.

Malheureusement, en route, il rencontra un camarade qui le décida à aller se baigner avec lui dans l'Helpe-Majeure, énormément grossie par suite d'un orage violent qui avait éclaté samedi dans l'après-midi sur Ramousies, Liessies, etc. A peine en rivière, le courant l'emporta et il disparut. Plusieurs personnes accourues aux cris de son camarade fouillèrent la rivière en tous sens ; mais ce ne fut que vers cinq heures du soir que M. Edmond Riaguet réussit à retrouver le corps de ce jeune homme.

PAS-DE-CALAIS

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE-CALAIS se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 3 juillet :

1° Dans le scrutin sur la demande d'ajournement à huit jours du projet de loi concernant le chemin de fer du Sénégal :

Ont voté pour : MM. Desprez, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

Ont voté contre : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou, Fanien, Floreat Lefebvre, Graux, Ribot.

La Chambre n'a pas adopté.

2° Dans le scrutin sur la prise en considération de la demande d'enquête proposée par M. Blanchonbé, sur la nomination du nouvel évêque d'Amiens :

Ont voté pour : MM. Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

Ont voté contre : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou, Desprez, Fanien, Floreat-Lefebvre, Graux, Ribot.

La Chambre n'a pas adopté.

3° Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, au titre du budget extraordinaire de l'exercice 1883, d'un crédit de 4,677,000 fr. pour la continuation du chemin de fer et des forts du Sénégal :

Ont voté pour : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou, Desprez, Fanien, Floreat-Lefebvre, Graux, Ribot.

Ont voté contre : MM. Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

La Chambre n'a pas adopté.

BÉTHUNE. — Dans la nuit du 29 au 30 juin, entre une et deux heures du matin un incendie s'est déclaré dans l'atelier de fabrication de voitures de M. Maitrepierre. C'est un voisin qui a donné l'alarme.

Malgré les prompts secours, les pertes s'élèvent à 12 ou 15,000 fr. Il y a assurance. La cause du sinistre est inconnue.

RENTY. — Un jeune homme de 18 ans, Pierre Duthoitel, travaillant chez M. Decque, cultivateur à Renty, voulut aller se baigner, samedi, dans la rivière de l'Aa, près de l'écluse Bécourt. Il était bon nageur, mais il y avait trop peu de temps qu'il n'avait mangé : une congestion l'a fait couler au fond de l'eau, et lorsqu'après avoir ouvert les vannes, on put le repêcher, tout secours était devenu inutile.

ST-OMER. — *Accidents.* — Samedi soir, vers trois heures, une petite enfant de 17 mois, fille de M. Danzille, boulanger, rue de Calais, 28, est tombée accidentellement dans une cuve où il y avait à peine un décimètre d'eau de savon. Quand sa mère, un instant appelée au magasin, est revenue, la pauvre petite était déjà asphyxiée ; tous les soins les plus empressés de M. Guerlain, pharmacien, et de M. le docteur Tillie ont été inutiles.

BOULOGNE. — Un détachement des brigades de douanes étant allé dimanche matin à la cible, deux douaniers qui étaient chargés de lever le drapeau ont été atteints par le ricochet des balles ; l'un d'eux, le nommé Lefebvre, à l'œil, et l'autre, le nommé Hingray, derrière l'oreille. M. l'inspecteur des douanes a fait aussitôt cesser le feu.

— Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, vers une heure du matin, le nommé Alcide Hamoral, âgé de 23 ans, soldat du 2e classe au 5e de ligne, en garnison à Boulogne, somnambule et épileptique, s'est levé, a ouvert la fenêtre de sa chambre, située au 1er étage, et est tombé d'une hauteur de 6 mètres sur le pavé de la cour. Dans sa chute, il s'est fait une fracture au poignet gauche et de fortes contusions à la figure et aux reins.

Le docteur du bataillon l'a fait admettre d'urgence à l'hospice Saint-Louis.

— Lundi, vers minuit 3/4, le train venant de Calais passait en face de la fabrique de plumes de MM. Pourre et Cie, lorsqu'un morceau de charbon enflammé est tombé de la machine sur le talus et le feu s'est communiqué à l'herbe sèche, qui a été brûlée sur une surface d'environ 25 mètres. Ce feu, qui a duré un quart d'heure, a été éteint par la pompe de la fabrique.

ST-LAURENT-BLANGY. — Dimanche, à 10 h. 1/2 du soir, un violent incendie s'est déclaré à St-Laurent Blangy dans l'importante ferme de M. Goudemand. Aussitôt l'alarme donnée, arrivèrent sur le lieu du sinistre les pompes de Saint-Laurent et de la malterie de MM. Laurent frères ; puis celles de Feuchey, Thilloy et Saint-Nicolas. Le feu, dont la cause est encore inconnue, avait pris pour ainsi dire instantanément dans les greniers à fourrage d'un vaste bâtiment de 80 mètres de longueur servant d'étables et d'écuries. On parvint à sauver les chevaux et les bestiaux.

Les travaux de sauvetage, sous la direction de MM. Garnier, maire de Saint-Laurent, J. Chaine et Bourdrez, eurent pour principal objet de préserver les autres constructions de la ferme et avec les efforts de la population, on y parvient vers deux heures du matin.

Le sinistre est évalué à environ 30,000 francs. Il y a assurance.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 JUILLET. — Berthe Turpin, rue du Moulin, cour Descat-Dhalluin, 25. — Louis Fassin, rue de Tourcoing, 3e cour Flipo, 3. — Marie Debosschère, rue de la Perche, cour Briet, 26. — Stéphanie Bays, rue de Condé, cour Bellaire, 20. — Henri Dujardin, rue Turgot, 74. — Paul Gydé, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 5. — Germaine Bayart, angle de la rue du Général Chanzy et du boulevard de Paris, maison Cavrois. — Estelle Hespel, rue de Condé, cour Vroman-Platel, 35. — Honoré Coen, rue du Fort, 108. — Marie Imbert, rue du Moulin, cour Brabant, 2. — Marie Bleks, rue d'Arcole, 25. — Henri Goupe, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 16. — Réné Leleu, rue du Chemin de Fer 73.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 JUILLET. — Marie Sibille, 32 ans, sans profession, rue du Général Chanzy, 36. — Mathilde Moerman, 3 ans, rue Grétry, 50.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MULLE LEFEBVRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Thérèse-Florentine-Henriette LEFEBVRE, veuve de Monsieur Lucien MULLE, brasseur à Lannoy, décédée à Lannoy, le 2 juillet 1883, dans sa 75e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 11 heures, en l'église de Lannoy. Les Matines seront chantées le mercredi 4, à 5 heures du soir. Les Laudes seront chantées le jeudi 5, à 10 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 25.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré en ladite église, le lundi 30 juillet, à 11 heures.

Le 28 juillet, à 7 heures, Obit par la Confrérie du Rosaire Vivant.

Le 2 août, à 7 heures, Obit par les Dames de la Conférence de Saint Vincent de Paul.

Les amis et connaissances de la famille BARBIER SIBILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Aline SIBILLE, décédée à Roubaix, le 2 juillet 1883, à l'âge de 33 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Général Chanzy, 36.

Les amis et connaissances de la famille HERLIN-PATERNOTTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe-Etienne HERLIN, avocat-agréé au Tribunal de commerce, décédé à Roubaix, le 4 juillet 1883, dans sa 43e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 5 courant, à 9 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera conduit à la gare pour être transporté à Cattillou (Nord), où son corps sera inhumé à la suite d'un service qui sera célébré en cette paroisse à 11 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 25.

Les amis et connaissances de la famille DESMETS CIRQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Pauline-Virginie CIRQUE, veuve de Monsieur DESMETS, décédée à Roubaix, le 3 juillet 1883, à l'âge de 63 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, à l'Hospice.

Les amis et connaissances de la famille STINDRE LEPERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Apolline-Victoire-Joséphine STINDRE, décédée à Mouveaux, le 4 juillet 1883, dans sa 29e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au Convoi et Service Solennels de 1re Classe, qui auront lieu le vendredi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Tourcoing.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré en ladite église le jeudi 2 août, à 10 heures.

BELGIQUE

BRUXELLES, 3 juillet. — Le ministre de l'instruction publique dépose un projet établissant l'instruction obligatoire.

M. de Becker interpelle le gouvernement et demande si des mesures ont été prises contre le choléra.

Le ministre répond que la quarantaine a été établie pour les navires venant d'Orient.

BRUXELLES. — Un grand nombre de négociants et de cultivateurs tournaisiens ont remis une pétition au ministre de la justice, pour protester contre les nouveaux projets d'impôts, notamment contre celui qui frappe les tabacs.

Le ministre a promis qu'il y aurait des arrangements et des adoucissements en ce qui concerne les cafés.

Quant aux tabacs, il ne peut, a-t-il dit, faire aucune promesse positive ; mais il proposera des modifications au projet afin d'empêcher que le commerce et la culture des tabacs dans le Tournaisis ne soient ruinés par la concurrence étrangère.

— On écrit de Louvain, le 2 juillet :

« Les fêtes du centenaire du fermier Billestraeten ont splendides. Ce matin le vénérable jubilaire a reçu chez lui la communion. Trois cents personnes ont accompagné le clergé avec des flambeaux.

» Toute l'ancienne rue de Bruxelles était ornée d'arbustes, de drapeaux, jusqu'à l'église Saint Jacques. A neuf heures, le cortège d'honneur est venu prendre Billestraeten : 160 cavaliers, deux chars splendides représentant l'agriculture, plus de 300 enfants habillés en fermiers et en fermières, superbes costumes ; cinq harmonies de campagne; toutes les confréries de la paroisse de Saint-Jacques; le jubilaire dans l'équipage à quatre chevaux de la duchesse d'Arenberg. Après ça, dix voitures, avec tous les parents du jubilaire.

» A 10 heures, messe solennelle à St Jacques. Départ de là du cortège pour l'Hôtel-de-Ville, cette fois par la nouvelle rue de Bruxelles. Aux fenêtres du professeur Van Kempen toute la famille d'Arenberg.

» On ne croirait pas combien le fait de s'associer à Louvain à cette belle fête rend populaire ici la sérénissime maison d'Arenberg.

» Quand le cortège arrive à la Grand'Place, enthousiasme et applaudissements frénétiques.

» Tout Louvain est en fête, Billestraeten salue la foule avec une dignité qui impressionne tout le monde.

» Le cortège conduit le centenaire à la grande salle d'honneur de l'Hôtel de Ville.

» Je m'arrête ici pour ne pas manquer le courrier. Cette fête est admirablement réussie. Il y a des centaines de chronogrammes aux fenêtres des maisons. Tout Louvain est pavoisé.

Quand l'équipage de Mme la duchesse d'Arenberg, conduisant le vénérable jubilaire, est arrivé à son tour, après les chars de triomphe, devant le perron de l'Hôtel-de-Ville, quelques hommes vigoureux prirent le vieillard (qui, comme on sait, s'est brisé la jambe il y a deux ans, lors de l'incendie de sa ferme) et le portèrent à la salle des Pas-Perdus, où l'administration l'attendait. M. le bourgmestre Vanderkelen lui a offert le vin d'honneur, et l'échevin M. De Coster a essayé d'articuler quelques phrases alambiquées dans lesquelles le nom de la Divinité a été soigneusement évité, phrases auxquelles le public, devenu très bruyant, n'a pas prêté la moindre attention.

» Un fauteuil d'honneur a été donné au centenaire. Il s'y est assis et a fait emporter le fauteuil dans une des voiture du cortège.

» Après cela, Billestraeten a été reconduit, par d'autres rues, chez lui, vieille rue de Bruxelles, non sans avoir pris quelques verres de *peterman* en route.

» Au moment où je termine ces lignes commence une illumination générale des habitations de la paroisse de Saint-Jacques, en ville ; la joie est générale.»

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COURCY

VII

Attendrissement du baron

— SUITE —

M. Durand ne se soucialt pas d'ouvrir sa caisse devant sa fille, et il n'usait pas du porte-monnaie, pour deux raisons : afin du ne pas acheter ce petit meuble, et de crainte de qu'il ne lui fût volé. C'était encore un de ses principes. Il fouilla dans ses poches avec agitation et n'y trouva pas de pièces de 5 francs.

— C'est étonnant, dit-il, je n'ai que de l'or et ne peux pas faire ton compte. Ta pension, que j'ai augmenté l'année dernière, est de 85 francs, voilà deux louis, tu va me rendre cent sous.

Pépita prit les deux louis, les enferma et s'écria en riant :

— Je ne rends rien, je n'ai pas de monnaie.

— Comment, friponne, dit M. Durand, tu es comme les cochers de fiacre. Rends-moi au moins les 3 fr. 50.

— Ils ne sont pas à moi, mon père, vous les avez donnés au cantonnier. et inscrits. Votre registre ne serait plus correct. Mais je vous rendrai... un bon baiser, en vous remerciant.

Pepita déposa en effet un double baiser sur les joues de son père.

— Comme tu me rappelles ta pauvre mère ! dit il. Elle me jouait quelquefois de ces tours, et je lui pardonnais. Il faut bien que je te pardonne aussi. Attends un peu.

M. Durand parut en proie à une vive perplexité. Il mit et remit à plusieurs reprises les doigts dans les poches de son gilet. Finalement, il exhiba un troisième louis, qu'il tendit à Pépita. Il y eut un mouvement rapide, presque imperceptible, où il sembla retirer sa main. C'était la lutte suprême.

— Tiens, ma chère enfant, dit-il d'une voix émue, prends vite cela pour ton cantonnier, en souvenir de ta pauvre mère. Je l'aimais bien, et tu lui ressembles tant !

Ce fut certainement une des grandes actions de la vie de Désiré Durand.

Ce fut la vibration harmonieuse des meilleures fibres de sa nature, et de la nature humaine. Il avait été plus d'une fois, il devait être, souvent encore, entraîné à des dépenses par ostentation et par vanité. Ici, toute vanité était absente. Après huit ans, la pure image de la femme regrettée, reflétée sur un front charmant de jeune fille, avait fait jaillir une hymne sainte des profondeurs de la sensibilité. Il y avait eu combat, mais pour ennoblir la palme. Il y a des moments où le cœur le plus glacé s'échauffe, où notre laide nature resplendit de beauté, où le poltron est capable d'héroïsme, où le criminel lui-même est capable de vertu.

Pépita se jetait de nouveau dans les bras de son père, quand retentit la cloche du déjeuner, brisant l'entretien comme la veille.

— Ah ! mon Dieu, s'écria M. Durand, va-t'en, il faut que j'achève ma toilette pour aller à Paris par le train de midi.

Il avait moins besoin d'être seul pour achever sa toilette que pour se munir des titres d'actions de ses charbonnages du Nord, dont on payait les dividendes à partir de ce jour même. Or il n'était pas homme à laisser le grain dans la paille et à perdre un jour d'intérêts, un jour qui eût été doublé, car le lendemain était un dimanche, et la sensibilité n'étouffait déjà plus le calcul. Il pensait même qu'il avait des prodigalités à réparer.

Il mangea en silence et vite, un peu plus abondamment qu'à l'ordinaire.

— Inez, dit-il en se levant, vous ne m'attendrez pas, mais vous voudrez bien me faire garder à dîner pour neuf heures. Je crains qu'il me soit impossible de rentrer plus tôt.

Il se dirigea vers la station à pas pressés. Le soleil était ardent, un soleil de juillet à midi, et il y avait une côte. M. Durand, inquiet, regardait sa montre. Il eut à longer, c'était le plus court chemin, le maudit bois de la Boulaye. « On appelle cela un bois ! se dit-il. Il n'y a seulement pas d'ombre. » Il arriva bien juste, comme le train s'arrêtait en gare. Il était essoufflé et tout ruisselant. Il pensa que Pépita n'avait peut-être pas tort. et que deux bons chevaux ne seraient pas décidément sans quelque utilité. Puis, par l'effet du phénomène de l'association des idées, quand le train se fut mis en marche, il pensa, tout en s'épongeant avec son mouchoir, que ses armoiries auraient bon air sur les panneaux du landau de Samuel Meyer. Il allait ordonner la gravure qu'il collerait sur les livrets de la caisse d'épargne. Il se demanda s'il aurait le temps de conférer aussi avec un carrossier.

VIII

Le fiacre à l'heure

Le baron Durand, sans respect pour son titre, avait pris un billet d'aller et retour de seconde classe. On doit lui savoir gré de l'effort qu'il lui fallait faire pour ne pas se contenter de la troisième. C'était une transaction. Il professait que les voyageurs des diverses classes arrivent aussi vite les uns que les autres, puisqu'ils arrivent en même temps. Quant aux trains express où il n'y a que des premières, ils n'existaient pas pour lui, et, à la vérité, il ne s'arrêtaient pas à la station de Chauvry.

En approchant de Paris, il fut envahi d'un trouble. Le temps était précieux, et, pour le ménager, il devait se résigner à des dépenses de fiacre. Mais avait-il avantage à prendre un fiacre à l'heure ou commencerait-il par une simple course Ce fut l'objet de savants problèmes de calcul conjectural mêlés à la combinaison de son itinéraire. Le fiacre à l'heure l'emporta finalement dans les mûres réflexions du baron. L'infortuné ne prévoyait pas le temps qu'il passerait chez le graveur.

Dans la file des véhicules, il choisit celui dont le cheval lui parut de meilleure mine et surtout de plus haute taille. Le baron Durand n'était pas membre du Jockey-Club ni fort sur le diagnostic de la science hippique. Il pensait que la vitesse d'un cheval devait être proportionnée à la longueur de ses jambes, en quoi il fut cruellement détrompé. Il était traîné par une rosse, dont la vieille expérience discernait d'ailleurs à merveille, dès le départ, à certains mouvements de la bride et du fouet, la nonchalante allure qui convient au fiacre à l'heure. Il avait le tourment de se voir à chaque instant dépassé par la vivacité excitée des quadrupèdes les plus bas d'étage. Il parvient cependant à la porte des bureaux de la Société des charbonnages du Nord. C'était sa première étape. Là il fut reçu avec tous les égards dus à son rang non point de baron, mais de l'un des plus gros actionnaires. Les garçons de bureau s'inclinaient, et derrière son grillage protecteur le caissier lui-même était affable et souriant, ce qui n'est pas ordinaire chez ces vigilants gardiens du trésor qui leur est confié. La profession n'est pas joviale, elle a des responsabilités qui redoutent la moindre distraction, et j'excuse aisément les sévères comptables qui l'exercent de n'avoir pas l'esprit tourné à la plaisanterie. Je ne pense pas les offenser en les comparant à l'emblème de la fidélité. On n'a pas l'habitude d'exiger des caresses des chiens de garde.

Et pourtant, le naturel résiste parfois ! J'ai connu un caissier épicurien, membre de la société du Caveau, qui se livrait dans ses loisirs à la composition de madrigaux galants, de bouquets à Chloris et de chansons plus scabreuses.

Ce n'était pas des chansons que venait demander le baron Durand. Il eut deux joies émouvantes. Le dividende était encore plus beau qu'il ne s'y attendait. Il s'informa du cours des actions. Il apprit qu'elles étaient tellement recherchées que, coupon détaché, elles avaient fait un nouveau bond de 1,000 francs. Il en avait 100, c'était donc de 100,000 francs qu'allait s'enrichir son addition sur le mystérieux registre, et, de plus, des 50,000 francs de dividendes replacés. Il n'échappa cependant pas à un regret. — « Si j'avais acheté 200 actions », pensa-t-il avec chagrin.

Il sortit. embarrassé de porter sur lui autant d'argent et impatient de s'en décharger. Il lui semblait que le cocher, que les passants le regardaient d'une certaine façon, et le soir il aurait eu peur. Il se rendit chez son agent de change, qui était à la Bourse, mais un associé recevait les clients. Il donna ordre de lui acheter des obligations du chemin du Nord pour le montant de ses dividendes. Il choisissait le chemin du Nord avec un peu de superstition. Le Nord portait bonheur, et il plaçait ainsi ce qu'il appelait ses petites épargnes. Il trouva pourtant que les obligations du Nord étaient cotées bien cher. Il ne jugeait pas le cours trop élevé, quand il corrigeait ses additions.

De là, il se rendit au Palais-Royal. Son ruban de chevalier était bien défraichi et tout effiloché. Pépita lui en avait fait plusieurs fois l'observation en employant les ciseaux, ce qui n'était pas sans diminuer le volume même de l'insigne. Quoiqu'il répétât souvent la maxime que provision est profusion, il acheta une demi-douzaine de rubans En marchandant, il obtenait une réduction de prix en raison de la quantité, ce qui est un autre principe d'économie domestique. Il y eut donc, dans cet acte simple de l'acquisition d'un ruban, la lutte de deux principes. Puis il passa dans la boutique du graveur voisin, et, montrant les empreintes du cachet dont il s'était muni, il exposa ce qu'il désirait.

Ceci demanda de longues explications et mit aux prises de nouveaux principes. L'artiste était très-engageant. Le dessin trop sobre du cachet ne suffisait plus pour une planche gravée qui aurait de plus amples dimensions et pouvait servir à plusieurs fins, par exemple être appliqués sur tous les livres de la bibliothèque. Le baron Durand dressait l'oreille à ce mot. Une dépense combinée en vue de plusieurs usages est encore une économie, si la fondation d'une bibliothèque n'en est pas une. Mais n'avait-il pas les livres de Samuel Meyer ? L'artiste proposait donc des enjolivements, et d'abord, — il avait remarqué le ruban neuf, — une étoile de la Légion d'honneur en sautoir, suspendue aussi à un ruban, sur lequel serait inscrite la devise. L'idée enchanta le baron Durand. En outre, des supports étaient nécessaires. Le baron ignorait ce que sont des supports. L'artiste lui montra divers modèles, des Hercules armés de la massue, des lions, des léopards, des licornes, des chevaux.

— Est-ce que j'ai le droit de choisir ? demanda ingénument le client.

— Parfaitement, monsieur le baron, répondit l'artiste. Ceci est affaire de goût et fantaisie.

Le baron Durand fut perplexe. Les lions étaient bien tentants. Pourtant, ce fut encore le phénomène de l'association des idées, il se décida pour les chevaux, en pensant au landau de Samuel Meyer.

(*A suivre.*)

CELA NE NOUS ÉTONNE PAS

« Je vous écris ces quelques lignes pour vous remercier de votre bon remède les *Pilules Suisses*. J'étais accablée de maux de tête et je ne mangeais plus; aujourd'hui que j'ai pris de ces bonnes Pilules, je me trouve, comme par enchantement, mieux que je ne l'ai jamais été. Aussi je vous prie de m'en envoyer encore une boîte à 1 fr. 50. (*Sig.*) Mme BOIS, à Juneville. A M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 20332

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service particulier*)

Le comte de Chambord

Paris, 4 juillet.

Les princes d'Orléans arriveront à Frohsdorf dans la matinée.

M. de Beauvoir est parti hier pour Frohsdorf.

Paris, 4 juillet

Une dépêche envoyée à onze heures du matin de Frohsdorf, à M. de Dreux-Brézé, dit que la nuit a été très-agitée. La maladie suit son cours.

Le dernier bulletin dit que l'état du comte de Chambord est toujours grave. La faiblesse est extrême, et les symptômes inquiétants persistent.

Une horrible procession

Paris, 4 juillet.

Suivant une lettre envoyée d'Hanoï, le 22 mai, et reçue par le journal *Paris*, les pavillons noirs se sont promenés dans toutes les provinces de l'Annam, ayant au bout de leurs piques les têtes du commandant Rivière, et de tous les soldats blessés et tués qui sont restés entre leurs mains.

Le choléra

Paris, 4 juillet.

Contrairement à de précédentes informations, aucun cas de choléra n'a été constaté au Caire.

Suivant une dépêche de Madrid, le choléra vient d'éclater à l'île de Malte.

Madrid, 4 juillet.

On assure que, suivant une dépêche officielle, l'apparition du choléra à l'île de Malte est confirmée.

Le Caire, 4 juillet.

On a constaté hier 110 décès de cholériques à Damiette, 6 à Mansourah, et 3 à Samanoud.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 4 juillet 1883.

Cours de clôture de New-York du 3 juillet

Cotons

Pas de cours.

Marché fermé hier et aujourd'hui anniversaire de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 1,000 en 1882 et 3,000 en 1881.

Total de la semaine : 6,000 balles contre 5,000 en 1882 et 7,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
			9.45	9.60	9.67	9.70	9.45

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
			57 3/4	59	60 1/4	61 1/4	61	

Roubaix, le 4 juillet 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 4 juillet

Ventes 50 b. Marché inchangé.

Liverpool, 4 juillet

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 3 juillet

Middling Upland, 10 5/16

Recettes aux Etats-Unis 2,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 7/8, à Savannah 9 7/8.

LAINES

Chalons sur-Marne, 1er juillet.

Lundi dernier a eu lieu à Vitry en Perthois la foire annuelle des laines. Quelques lots y ont été traités à des prix forts élevés (4 30 à 4 60). Par suite de cette hausse que rien n'explique, les autres négociants ont cessé momentanément leurs achats En somme, les cours actuels doivent s'établir de fr. 3 90 à 4.10 et 2 90 à 3 00 avec tendance à la baisse.

Chartres, 30 juin.

Aujourd'hui, jour de notre deuxième foire, il y avait 93 voitures et carriolas qui contenaient environ 10 000 toisons de laines-mères et 1,500 kilogrammes d'agneaux. Les acheteurs étaient nombreux et les cultivateurs désireux de vendre; aussi les transactions se sont vites établies et le tout a été vendu aux conditions suivantes: de 1 70 à 1.90 pour la mère laine et de fr. 1.90 à 2 40 pour la laine d'agneaux.

La laine était très bien conditionnée et d'une qualité de finesse moyenne.

Neufchateau, 30 juin.

Depuis mes derniers avis du 15 courant, nous n'avons pas eu de marché de laines, mais elles sont tellement délaissées que l'on offre à peine fr. 2.70 à 2 80 le kil. lavées à dos.

Bradford, 2 juillet.

LAINES BRUTES. — Les laines anglaises continuent à être peu demandées. Les consommateurs ne donnent satisfaction qu'à leurs besoins d'achats immédiats.

La spéculation, ne prévoyant aucun relèvement des prix, s'abstient de traiter aux cours actuels.

Dans la campagne, les entrepositaires achètent leurs provisions habituelles. Les prix sont bas mais assez élevés cependant, pour ne pas donner grand espoir de profit sur notre marché.

Les basses sortes sont négligées, toute la préférence se porte sur les fines *Half breds*.

Aucune affaire en laines *Mohair*.

Filés. — Nous constatons que les acheteurs pour l'exportation sont toujours peu nombreux.

Cependant comme la filature produit maintenant une grande variété d'articles différents, beaucoup de petits ordres, donnés pendant le cours de la dernière semaine, ont procuré un regain d'activité.

Les filateurs prétendent avoir vendu sans bénéfice, d'autre part nous savons qu'aucune nouvelle concession n'a été faite aux acheteurs.

Dans quelques sortes de canetles, retors et fils cardés la demande est assez active,

Les ordres en Mohair sont rares; par contre les filateurs en *Botany-Bay* continuent à être très occupés.

Tissus. — Par suite du beau temps beaucoup d'acheteurs de la province circulent en ville et traitent avec assez d'entrain. Il n'en est pas de même de l'exportation qui s'abstient entièrement.

Les fabricants de spécialités en lainages et draperies sont tous très occupés.

Ceux qui fabriquent les tissus lustrés, quelque devenus peu nombreux aujourd'hui, n'ont absolument rien à faire.

Halifax, 30 juin.

La situation est la même qu'à Bradford.

Rochdale, 2 juillet.

Les laines employées dans la fabrication de la flanelle obtiennent un bon prix.

Les fabricants sont tous très occupés.

Le Havre, 1er juillet.

Revue du 16 au 30 juin 1883. — Arrivages: 1,284 balles; débouchés: 733 balles; stock: 7,612 balles.

Nous continuons à noter un petit courant d'affaires, soit 380 balles dont détail ci-dessous.

Les bonnes laines Buenos Ayres attirent toujours l'attention des acheteurs ; les prix payés pour ces genres accusent une légère avance sur les cours de nos dernières enchères. — Nous aurions certainement eu plus de débouchés à signaler, si notre stock eût offert plus de choix.

Les Montevideo ont trouvé preneurs de 163 balles, sans changement dans les cours.

Stock ce jour. 5.668 b. Plata et 1.944 b. divers

Contre . . 11.925 b. Plata et 6.235 b. divers l'an dernier à pareille époque.

BELLEST et DELAVILLE.

Clion (Indre), 28 juin.

On estime à 1,500 kil. environ l'apport des laines qui se sont vendues 1.30 le kil. en moyenne.

Baugy (Cher), 29 juin.

L'apport des laines était de 3 à 4,000 k.; elles se sont vendues facilement de 1.20 à 1.40.

Vatau (Indre), 29 juin.

La quantité de laine exposée est à peu près la même que celle de l'année dernière, mais les prix sont comme partout plus bas. Cependant les prix ont été plus élevés que sur les foires tenues jusqu'à ce jour dans la région. Les laines se sont vendues : ordinaires, de 1.40 à 1.50; laines d'agneaux, de 1.70 à 1.90.

HOUBLONS